

LOBODIS RAPPORT DE MISSION #2023

EDITO

Lobodis, entreprise de torréfaction bretonne, s'est créée en 1988, avec la volonté d'entreprendre autrement. Cette ambition nouvelle sur un marché peu enclin à l'innovation, s'est forgée autour de trois innovations décisives et lancées en parallèle : le gout et l'authenticité, le commerce équitable et l'agriculture biologique, l'inclusion.

D'abord, nous avons réinventé notre métier, celui de torréfacteur, en nous spécialisant dans une offre originale et exigeante mais riche de goûts et terroirs multiples : les cafés Pure Origine tracés.

Pour y parvenir, nous avons construit de filières durables d'approvisionnement de nos cafés verts avec un parti pris fort, celui des partenariats long terme exclusivement auprès de petits producteurs caféiculteurs passionnés autant que nous le sommes. Nous les connaissons et nous travaillons avec leurs coopératives en circuit court, dans le cadre des règles du commerce équitable Fairtrade international (Max Havelaar en France), celles de l'agriculture biologique et de l'agroécologie.

Parallèlement, en installant notre site à Bain de Bretagne et en le vouant à l'inclusion professionnelle de personnes en situation de handicap, nous avons concrétisé notre ambition d'acteur économique engagé sur son territoire de vie, la Bretagne, poursuivant ainsi notre volonté d'utilité sociale.

Précurseur en matière de développement durable, nous sommes identifiés comme éclairer par le groupe familial Ricardo, groupe que nous rejoignons en 2008. Après 20 premières années d'existence, faites d'expérimentations de nouvelles voies pour un entrepreneuriat responsable, nous pouvons ainsi, continuer d'élaborer notre modèle, le rendre robuste, le partager au sein d'un groupe en mouvement.

En 2015, nous formalisons notre projet sociétal grâce à l'approche systémique proposée par la norme internationale ISO 26000 et donnons naissance à ACT&RESPECT, notre démarche de responsabilité sociétale, y mesurons nos impacts et y créons une dynamique d'amélioration continue de nos pratiques qui fait école au sein du groupe.

LE POINT DE BASCULE

Fin 2020, ACT&RESPECT a gagné en maturité. Elle est monitorée par un comité RSE et elle irrigue stratégies et opérations quotidiennes de l'entreprise. Adeptes de transparence et d'honnêteté envers nos parties prenantes nous faisons évaluer la qualité systémique et la réalité de nos impacts dans des référentiels sociétaux reconnus. Nous sommes détenteurs du label PME+ depuis 2017 et avons obtenu une certification RSE Bretagne 26000 en décembre 2021.

L'émergence du Pacte Vert visant à faire de l'Europe le premier continent neutre pour le climat nous confirme dans notre cap. Mais, le constat des premiers effets du changement climatique, la nécessité de prendre à bras le corps le défi de la protection de la biodiversité, la multiplication d'événements géopolitiques, nous font prendre conscience de la fragilité de notre activité.

Continuer le chemin dans un contexte où tout change, et rapidement, faire face à des situations complexes, nécessite plus de balises pour ne pas perdre le sens et garder la dynamique de cap. Prendre la qualité d'entreprise à mission, fixer une boussole et définir des objectifs statutaires devient une évidence et aboutira le 18 novembre 2021. L'ambition déclarée d'avoir une utilité au sein de la Société, la volonté de contribuer à l'intérêt général sont depuis cette date encrées, clarifiées et renforcées.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

"Chaque jour, être un torréfacteur engagé et proposer des cafés authentiques, fiers de leurs origines, sources de plaisir et de convivialité, tracés pour vous partager nos impacts"

Respecter, agir durablement et partager quotidiennement pour atteindre les objectifs statutaires suivants :

1. Rendre accessible au plus grand nombre une sélection de cafés tracés et de haute qualité
2. Torrifier, conditionner et acheminer ces cafés selon des processus exigeants en matière sociale et environnementale
3. Contribuer à faire vivre dignement les petits producteurs en leur achetant leurs cafés à un prix rémunérateur en les accompagnant durablement dans leurs projets de développement.
4. Intégrer à ces processus des personnes en situation de handicap et participer à créer les conditions de leur autonomie
5. Participer au développement de l'économie locale en favorisant les partenaires de proximité (locaux) partageant des valeurs communes
6. Inspirer la transition de notre écosystème en étant pionnier en matière de responsabilité sociétale

LE COMITE DE MISSION

Devenir société à mission engage à adapter sa gouvernance et à créer un nouvel organe chargé exclusivement du suivi de la mission, le comité de mission. Il présente annuellement un rapport joint au rapport de gestion à l'assemblée chargée de l'approbation des comptes de la société. Ce comité procède à toute vérification qu'il juge opportune et se fait communiquer tout document nécessaire au suivi de l'exécution de la mission.

Ce que dit la loi

Selon l'article 210-10 du Code de commerce, le comité de mission :

- *Est «distinct des organes sociaux» de la société;*
- *Doit «comporter au moins un salarié» ;*
- *«Est chargé exclusivement [du] suivi [de l'exécution de la mission] » ;*
- *«Présente annuellement un rapport joint au rapport de gestion [...] à l'assemblée chargée de l'approbation des comptes de la société» ;*
- *«Procède à toute vérification qu'il juge opportune et se fait communiquer tout document nécessaire au suivi de l'exécution de la mission».*

Les 6 membres du comité de mission

- ✓ Madame Anne Richard Bellanger, présidente du groupe familial Ricardo
- ✓ Monsieur Auguste Coudray, président du festival photo de la Gacilly.
- ✓ Madame Marie Renouard, administratrice de l'association Notre Avenir
- ✓ Madame Romane Pommereul, responsable du développement des ventes de Lobodis et secrétaire du comité.
- ✓ Monsieur Frédéric Lerebour, directeur général délégué de Lobodis et président du comité et
- ✓ Monsieur Franck Moisan, directeur de l'association Notre Avenir, membre consultatif du comité

Suivi de la mission / Les travaux du comité en 2023

Le comité de mission s'est réuni à trois reprises en 2023 y compris lors de la revue annuelle RSE qui s'est tenue en séance conjointe avec le comité RSE.

Afin d'alimenter leurs réflexions, les membres du comité ont pu consulter :

- Le recueil de progrès 2022 Produit en Bretagne
- Le rapport d'audit ECOCERT pour le renouvellement de la certification PME+ (28/09/2023)
- Le rapport d'audit intermédiaire (à 18 mois) de Bureau Veritas pour la certification RSE Bretagne 26000 réalisé en juillet 2023.

Ont été pris en compte pour les perspectives 2024 l'avancement des travaux de la direction tout au long du parcours de la Convention des Entreprises pour le Climat de janvier à octobre 2023.

Réflexion sur l'étendue et la portée du rapport de mission

Le comité de mission propose d'augmenter la diffusion et la promotion du rapport de mission au-delà de l'assemblée chargée de l'approbation des comptes de l'entreprise et d'en faire un rendez-vous récurrent et institutionnel. Pour ce faire Il s'engage à le faire évoluer d'année en année pour adosser à ses avis et recommandations, le récit de l'aventure humaine de Lobodis et faire du rapport de mission de Lobodis, un véritable outil de communication destiné non seulement à rendre compte à toutes les parties prenantes de l'entreprise mais à pouvoir échanger avec elles pour construire un avenir commun.

Pour 2023, première étape vers ce nouveau modèle de restitution, le comité de mission a organisé le rapport de mission autour de 6 objectifs statutaires de l'entreprise soit un chapitre par objectif avant d'établir les perspectives 2024.

Informations générales				
Indicateur	Unité	2021	2023	Commentaire
Chiffre d'affaires réalisé sur la période	M€	10,5	11,6	Indicateur d'activité
Superficie totale des sites	m ²	13 428	13 428	Indicateur d'activité [CSRD]
Nombre de travailleurs salariés sur la période (hors apprentis et usagers de l'ESAT)	ETP	24,54	31,61	Indicateur d'activité [CSRD]
Nombre de travailleurs non salariés sur la période (ESAT)	ETP	24	25	Indicateur d'activité [CSRD]
Global				
Achats de café vert sur l'exercice	tonne	1 114,70	1 041,70	Indicateur d'activité
Valeur ajoutée	M€	2,4	1,8	Indicateur d'activité
Marques de Lobodis				
Production de café torréfié sur l'exercice	tonne	675	577	Indicateur d'activité
Autres marques que celles de Lobodis				
Production de café torréfié sur l'exercice	tonne	94	225	Indicateur d'activité

RAPPORT DE MISSION #2023

1. Rendre accessible au plus grand nombre une sélection de cafés tracés et de haute qualité

1.1 Les indicateurs et objectifs

Le segment de marché sur lequel s'exprime Lobodis est celui des cafés Pure Origine. Notre objectif est de contribuer à son dynamisme pour ne pas en faire un marché de niche et permettre au plus grand nombre d'y accéder.

Ainsi nous veillons à ce que la part de marché des produits à nos marques sur le segment de marché dit Pure Origine se stabilise autour de **3%** en grande distribution française et qu'il n'y ait pas de rapport supérieur à **120** entre la base 100 que constitue le prix moyen constaté des produits traditionnels et celui des Pures Origines tracés et certifiés de Lobodis.

Par ailleurs notre autre enjeu est de garantir une expérience consommateur unique avec un café de qualité et d'exception. Cela s'appuie sur une matière première, le café vert, irréprochable et dont la cotation vérifiée avec l'indice SCA* doit être de **81 +/- 1**, signifiant la vérification objective de son caractère de café de spécialité.

1.2 Les résultats :

- Part de marché des cafés Pure Origine à nos marques en Grande Distribution / **3.4%** (source *panel Nielsen 0823*)
- Ecart moyen entre les Prix de vente consommateur constaté de Lobodis versus le prix moyen constaté du marché / **118,5** (source *panel Nielsen 0823*)

- Moyennes des cotations SCA* des cafés verts approvisionnés pour nos marques en 2023 / **80.6**

1.3 L'avis du comité de pilotage pour l'objectif statutaire PD1

Le comité de mission déclare qu'à la vue des résultats des indicateurs, l'objectif statutaire N°1 est atteint pour 2023.

Pour autant, il note la complexité de l'environnement commercial de Lobodis en 2023. Le contexte inflationniste s'inscrit désormais dans la durée et les consommateurs ont modifié leurs comportements, cette inflexion étant particulièrement sensible depuis le dernier quadrimestre de l'année.

Parallèlement, l'augmentation de 30% des prix minimum Fairtrade au 1/08/2023 démontre que les petits producteurs ont besoin d'une meilleure rémunération pour vivre dignement. Ces injonctions contradictoires prouvent la complexité du moment pour l'équilibre économique de l'entreprise et constituera un point de vigilance du comité, notamment en termes de communication au consommateur et d'allocation de ressources aux plans de progrès de l'entreprise.

2. Torréfier, conditionner et acheminer ces cafés selon des processus exigeants en matière sociale et environnementale

2.1 Les indicateurs et objectifs

Une autre façon, plus générique de formuler cet objectif statutaire aurait été de dire que l'entreprise s'est fixée de protéger le capital humain et le capital naturel, de prendre soin des Hommes, de les accompagner et de maintenir le système Terre.

Nous appuyons la modélisation de notre projet sur la théorie du Donut de Kate Raworth.



En matière sociale, Lobodis cherche en permanence à améliorer son utilité sociale., situant son modèle aux portes de l'économie sociale et solidaire,

A commencer par une exigence forte sur le confort social de ses salariés qui, de façon biannuelle (temps de mise en œuvre du plan d'actions d'amélioration) évaluent la qualité de vie au travail dans un questionnaire individuel et anonyme. Une **note QVCT** est ainsi calculé, compilant tous les critères dans une note sur 10. L'objectif fixé par l'ensemble des salariés est d'atteindre une note moyenne **de 7/10**.

En matière environnementale, Lobodis a toujours agit pour limiter ses impacts directs et indirects. Cette approche est monitorée, engagée sur un spectre large qui commence avec la culture du café et qui se termine chez le consommateur. Les plans d'actions opérationnels sont multiples, permanents et portés par tous les métiers de l'entreprise dans leurs périmètres respectifs. Chaque plan est objectivé avec une durée et un résultat à atteindre et piloté par le comité RSE.

Un rapport annuel est délivré au comité de mission lors de la revue RSE.

Parallèlement, l'analyse du cycle de vie a permis de connaître précisément les limites planétaires impactées par les activités de l'entreprise ; six d'entre elles sont concernées :

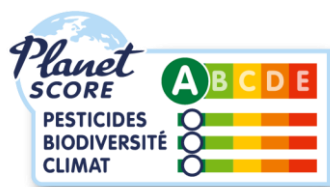
- Le Changement climatique
- L'Appauvrissement de la biodiversité
- Le Changement d'occupation des sols
- Les Cycles de l'azote et du phosphore
- La Raréfaction de l'eau potable
- L'Acidification des océans

Notre projet est de ramener notre empreinte environnementale à sa limite incompressible. Afin de faciliter la lecture de nos différents plans d'actions, nous avons décidé de convenir d'un indicateur efficient pour chaque limite planétaire puis d'en définir la cadence de calcul (annuelle, biannuelle, trisannuelle..).

Le bilan carbone en scope 1,2 et 3 a été le premier indicateur calculé en 2021 pour mesurer notre impact sur le changement climatique. Il sera mesuré à nouveau en 2024 sur nos données 2023. Son résultat est attendu fin juillet 2024.

2023 a été consacré à construire des outils nous permettant de fixer un indicateur pour le changement d'occupation des sols en apportant la preuve de la non-contribution de notre PME et de ses fournisseurs caféiculteurs à la déforestation, telle que l'exige la réglementation européenne RDUE qui entre en vigueur au 30/12/2024.

Le deuxième grand objectif 2023 a été de collecter toutes les données nécessaires au scoring Planet Score, scoring que Lobodis va réaliser en 2024 et communiquer sur ses produits afin de faciliter l'information des consommateurs. En termes d'affichage, le Planet-Score s'inspire du Nutri-Score. En agrégeant tous les indicateurs, le dispositif obtient une note sur 100, qui est ensuite traduite en lettre.



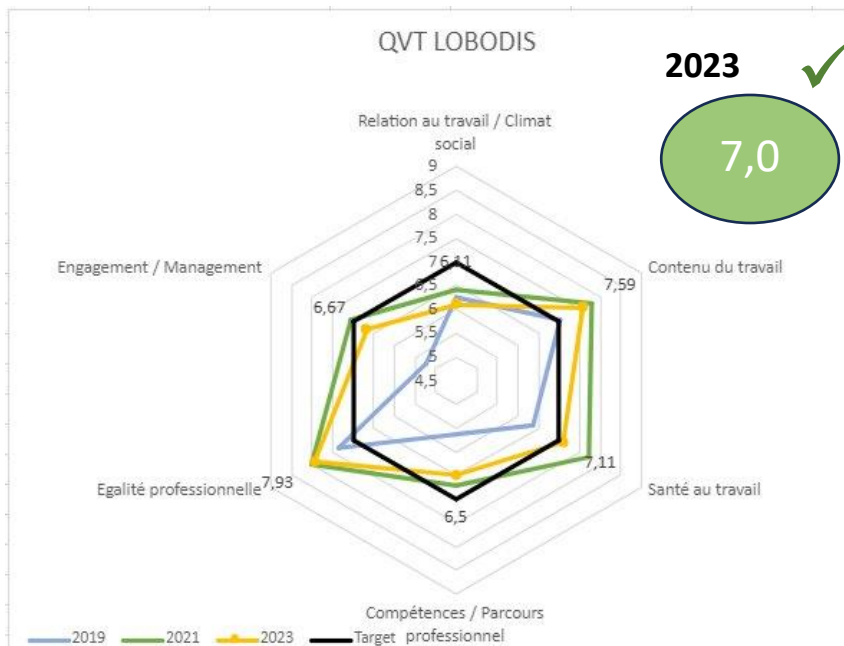
Conçu par des scientifiques et experts soucieux de l'intérêt général, et soutenu par un large collectif de la société civile, le Planet-score® est une méthodologie indépendante et transparente, destinée à l'étiquetage environnemental des aliments. Elle mobilise les bases de données d'État (Agribalyse ADEME), et les complète avec des indicateurs complémentaires pour refléter tous les enjeux, sans tabou, sans greenwashing, et avec un niveau d'exigence élevé, du champ jusqu'à l'assiette. Le Planet-score® inclut les impacts sur la totalité du cycle de vie des aliments : de la production aux emballages, en passant par l'énergie et le transport.

L'étiquette Planet-score® donne des clés pertinentes aux citoyens pour choisir, et aux entreprises pour agir. Pour contribuer au quotidien à lutter contre le déclin de la biodiversité, le changement climatique, la déforestation, les pollutions de l'eau et de l'air.

L'ITAB et Very Good Future œuvrent pour développer le Planet-score, en lien avec le bureau d'études spécialisé Sayari et en coopération étroite avec la société civile. Un grand nombre d'ONG de protection de l'environnement, d'associations de consommateurs et d'acteurs engagés dans la transition ont apporté leurs expertises et contributions pour l'élaboration du dispositif, et sont associés aux développements et réflexions pour maintenir le niveau d'exigence le plus élevé sur les enjeux environnementaux et sociétaux clés.

Le Planet-score est soutenu par des dons et du mécénat, et assure sa mission d'intérêt général au service de la transition notamment grâce à des fondations telles que le 1% pour la Planète.

2.1 Les résultats :



Concevoir l'outil de suivi du risque de déforestation ajusté aux zones de production de nos organisations de producteurs partenaires, à l'aide de données libres du Global Forest Watch et du logiciel Open source QGIS

Collecter et transmettre aux organismes vérificateurs et calculateurs les données nécessaires au scoring Planet Score®

2.2 L'avis du comité de mission sur l'objectif statutaire PD2

Pour ce qui concerne l'impact social, le comité valide la note QVCT car elle est en adéquation avec l'appréciation qualitative et les discussions du comité avec les salariés. Sur le plan environnemental, le comité de mission a pu constater et vérifier l'existence de plans d'actions dans tous les métiers et pôles de l'entreprise. Cette profusion démontre la réussite de l'appropriation de la démarche et son incorporation dans le fonctionnement opérationnel de l'entreprise mais n'en facilite pas la lecture et l'évaluation.

Le cadrage des plans dans une politique environnementale structurée a facilité le travail du comité qui a ainsi proposé l'ouverture d'un chantier numérique responsable piloté par le comité RSE, un tableau de bord structuré et une feuille de route à détailler lors de la revue RSE de mars 2024.

Le comité de mission apprécie qu'un étiquetage Planet-Score® sur les produits puissent être communiqué en 2024 et que le travail de collecte des données soit abouti. Il reconnaît l'exigence et la transparence de ce scoring et se félicite du réel engagement de Lobodis envers ses consommateurs.

Globalement, il souligne la cohérence des actions engagées avec l'objectif statutaire et recommande de la production de livrables pédagogiques à destination des parties prenantes à commencer par la vision et la mise en œuvre du plan de lutte contre la déforestation.

3. Contribuer à faire vivre dignement les petits producteurs en leur achetant leurs cafés à un prix rémunérateur en les accompagnant durablement dans leurs projets de développement.

3.1 Les indicateurs et objectifs

Initiateur du commerce équitable en France, Lobodis a intégré les fondamentaux de Fairtrade International dans sa politique d'achat de matières premières depuis 35 ans : un prix rémunérateur, un appui au développement, un engagement sur le long terme. Au-delà du strict respect des standards, Lobodis finance des programmes particuliers à la demande des organisations de producteurs et parfois des projets pilotes avec des ONG. Le but est, non seulement d'être au plus près des besoins des organisations de producteurs dans leur territoire mais aussi d'initier des programmes, de vérifier leur pertinence et leur capacité d'impact. Lobodis engrange ainsi de l'expérience avec ses partenaires et bâtit au fil des années des rapports de confiance qui lui garantissent la solidité et la durabilité des filières.

Lobodis a sélectionné avec les dirigeants du groupe Ricardo des thèmes prioritaires identifiés autour de l'économie locale et du social ou de l'environnement et du changement climatique en particulier.

Cette classification permet une meilleure sélection, priorisation et communication auprès des parties prenantes en particulier sur nos réseaux et sites institutionnels.

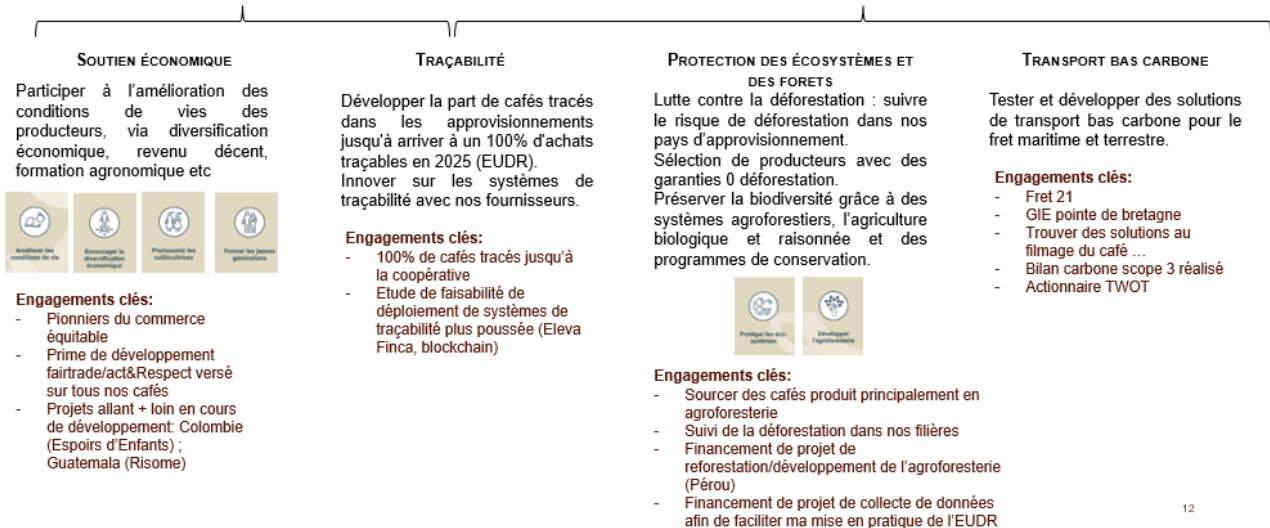
Cette classification est aussi étendue à tous les autres fournisseurs et prestataires de l'entreprise.

Politique Achats Responsables Lobodis

Thèmes prioritaires identifiés

Economie & Social

Environnement & Climat



Les Projets de Développement 2023 :

- Colombie : avec El Desarrollo, Projet d'appui à l'amélioration de la qualité (séchoirs de café post-récolte).
- Pérou : Avec Eleva Finca Projets d'appui à l'agroforesterie ; et projets pilote et de mécénat via l'ONG Envol Vert pour la lutte contre la déforestation.
- Brésil : Avec Assofé mécénat Filière pour les conditions de vie et développement de pratiques régénératives.
- Honduras : coopérative Capucas, protection des écosystèmes , une alliance avec le parc National du Celaque.

L'objectif est de créer de la valeur partagée dès l'origine avec les producteurs par le biais d'un prix rémunérateur qui va au minimum à l'engagement plancher Fairtrade, leur permettant de vivre dignement et pour tout achat de café vert réalisé par l'entreprise même lorsque le café vert n'est pas certifié par un label équitable. L'objectif est donc de vérifier que le prix moyen annuel d'achat du café vert par Lobodis soit égal ou supérieur au prix minimum Fairtrade de l'année **PRIX D'ACHAT MOYEN LOBODIS = PRIX FAIRTRADE + X %**

Accompagner le développement économique de nos partenaires caféiculteurs demande un appui constant corrélé à l'achat de volumes de café vert. Notre objectif est de vérifier que chaque tonne de café vert achetée bénéficie d'un **accompagnement de 700\$ / tonne de café vert achetée** (total des primes Fairtrade, Bio et des montants de financements de projets spécifiques) qui correspond à « l'investissement seuil » qui d'expérience, est déclencheur d'impacts réels et concrets.

3.2 Les résultats

Les audits des organismes tiers indépendants Flocert et Ecocert relatifs au bon respect des standards du commerce équitable, au référentiel de l'agriculture biologique, à la traçabilité des achats et au respect des prix rémunérateurs ont été réalisés en 2023 et ont conduit à un renouvellement des certifications de l'entreprise.

Prix d'achat moyen annuel du café vert Lobodis = PRIX FAIRTRADE + 28 %

Montant de l'accompagnement au développement / tonne de café vert achetée en 2023 = 722.65\$

3.3 L'avis du comité de mission sur l'objectif statutaire PD3

Pour apprécier l'atteinte de cet objectif statutaire et ses résultats le comité de mission consacre un temps non négociable à chaque réunion, pour prendre connaissance de l'évolution du marché international du café vert, de l'évolution des standards du commerce équitable et des perspectives du marché. Son avis est positif et Le comité de mission a conscience du caractère primordial de cet objectif dans la mission de l'entreprise.

Afin de s'en imprégner totalement, le comité a sollicité l'équipe achat et filières café vert pour produire un tableau de bord achat et un rapport annuel d'impacts filières détaillé par thématique. Ces documents de suivi validés en décembre 2023, serviront de socle aux échanges sur la stratégie long terme avec le groupe familial Ricardo. A la demande de la présidente du groupe, Madame Bellanger, le comité de mission se tient disponible pour contribuer aux plans d'actions stratégiques qui en découleront.

Tout type de coopération contribuant à la mise en œuvre de pratiques agricoles sur sols vivants et agroforestières dans les terroirs d'approvisionnement doit être accélérer ainsi que l'allocation de ressources humaines à l'ingénierie de ces projets. Le comité de mission encourage l'entreprise à conditionner ces pratiques et modalités à tout nouveau partenariat dans les pays producteurs.

4. Intégrer à ces processus des personnes en situation de handicap et participer à créer les conditions de leur autonomie

4.1 Les objectifs et les indicateurs

Depuis 1994, Lobodis a fondé un site de torréfaction à Bain de Bretagne dont le projet est de permettre l'intégration de personnes en situation de handicap dans le monde du travail. C'est la rencontre avec une association médico-sociale du nom de Notre Avenir, de ses établissements ESAT et de travail adapté qui en a permis l'existence. Les deux entités ont fondé un nouveau modèle coopération dans lequel chacun a fait sien la mission de l'autre et agit au quotidien pour que son partenaire atteigne ses objectifs particuliers. Ainsi, chaque jour, ce sont 30 équivalents temps plein de postes d'opérateurs, conducteurs, préparateurs qui sont occupés par des travailleurs en situation de handicap usagers de l'association.

La qualité d'entreprise a mission a engagé Lobodis à élever son ambition d'entreprise inclusive en :

- Engageant dans ses propres équipes des salariés en situation de handicap et de se fixer d'être, à compter de 2023, toujours au-delà de la réglementation en **% du nombre total de salariés concernés par une situation de handicap > 6%**
- Animant la RAE, reconnaissance des acquis de l'expérience, permettant au terme d'un processus accompagné à des usagers de l'association de faire reconnaître leurs compétences par la validation de tout ou partie d'un référentiel métier. Tout usager faisant ainsi reconnaître ses compétences dans la totalité d'un référentiel métier se verrait délivrer le diplôme académique certifiant son métier et pourrait exercer dans une entreprise du milieu dit ordinaire s'il souhaite faire acte de candidature aux offres d'embauches conventionnelles. Lobodis s'engage donc à **répondre positivement à 100% des souhaits émis par les usagers en situation de handicap des ateliers du site émettant la volonté de s'engager dans un parcours RAE.**

Afin de les guider et de professionnaliser cet accompagnement deux salariés volontaires de Lobodis se sont engagés à suivre la formation qualifiante accompagnant RAE proposé par l'ICUAL ; cette formation a débuté en novembre 2023 et les parcours seront menés en 2024.

4.2 Les résultats

100% des souhaits émis ont été réalisés. Ce sont **deux usagers de l'association** actuellement en activité professionnelle au sein de la plateforme logistique qui se sont fait connaître en tant que volontaire pour faire reconnaître leurs compétences sur les référentiels métier : magasinier-cariste et préparateur de commande. Par ailleurs, 2023 a été une année consacrée par un résultat extraordinaire avec le succès du premier parcours tremplin mené en coopération avec l'association Notre Avenir pour aboutir à l'intégration de **Bernadette Nicolas** en contrat à durée indéterminée au sein de Lobodis le premier décembre 2023 en tant que préparatrice de commande.

6.1%, c'est le % de salariés directs de Lobodis en situation de handicap déclarée en 2023

4.3 L'avis du comité de mission sur le principe directeur PD4

Le comité de mission met en avant la cohérence des actions, leur succès avec cet objectif statutaire. Il porte l'attention sur le potentiel du partenariat entre Lobodis et Notre Avenir. Fort de ces deux expériences positives sur les métiers d'opérateurs de production de

l'agroalimentaire et de la logistique, le comité de mission souhaite réaliser un premier bilan fin 2024 pour réfléchir avec l'association Notre Avenir à modéliser et formaliser dans la durée des parcours de formation ou de reconnaissance professionnelle de travailleurs en situation attirés par ces métiers. Le site inclusif que Notre Avenir et Lobodis ont coconstruit peut devenir une passerelle vers le milieu ordinaire pour de nombreuses personnes en insertion.

Le comité de mission propose de voir apparaître ces deux nouveaux indicateurs à compter du rapport 2024 pour 2025

	<i>Pourcentage de travailleurs en situation de handicap et ventilation par sexe (hors usagers de l'Association Notre Avenir)</i>
PD4	Pourcentage de femmes en situation de handicap
PD4	Pourcentage d'hommes en situation de handicap

A long terme :

Le comité de mission recommande de mobiliser l'écosystème de l'entreprise en commençant par mobiliser les capacités de mécénats des autres sociétés du groupe et des adhérents d'ICUAL pour déployer ce projet autour des métiers de la restauration et des services aux entreprises.

5. Participer au développement de l'économie locale en favorisant les partenaires de proximité (locaux) partageant des valeurs communes.

5.1 Les objectifs et indicateurs

Être une entreprise à impact positif sur le territoire, c'est pour Lobodis, contribuer à développer et soutenir l'emploi local en construisant via ses besoins de fournitures et prestations hors café vert, des partenariats de proximité, dans un rayon < à 200Km dès lors que le futur partenaire réponde aux exigences de nos cahiers des charges et partage avec Lobodis les principes du Global Compact.

Pourcentage du CA de prestataires et fournisseurs dans un rayon < à 200Km (hors fournisseurs café) > 30% et en progrès de 3% par an.

Lobodis a souhaité dans le même temps élever son ambition sur cet objectif statutaire en privilégiant des partenaires aux valeurs identiques en termes de projet d'employeur local et de responsabilité sociétale. Lobodis est membre de deux réseaux d'entreprises de la région Bretagne partageant ces valeurs : Le réseau Produit en Bretagne et Initiative Bio Bretagne.

Lobodis s'est donc fixé que CA de fournisseurs et prestataires du réseau Produit en Bretagne progresse de +3% par an.

5.2 Les résultats

Pourcentage du CA de prestataires et fournisseurs dans un rayon < à 200Km = 36.16% et en progrès de +17% entre 2022 et 2023

Pourcentage du CA de fournisseurs et prestataires du réseau Produit en Bretagne pèse 7.2% et a progressé de +8.9% depuis 2021 (la progression moyenne de 3% par an est tenue sur 2 ans mais elle n'est que de 2.5% entre 2022 et 2023).

5.3 L'avis du comité de mission sur l'objectif statutaire PD5

Le comité de mission note la réussite des équipes d'achat dans la prise en compte de l'objectif statutaire dans les achats de fournitures, services et prestations de l'entreprise.

Le comité souhaite s'assurer que ces objectifs ne se heurteront pas, dans la durée, à des paliers ne pouvant plus évoluer et mènera une investigation en ce sens avec les responsables des achats.

Il encourage à persévérer sur un champ complémentaire qui est celui des coopérations multi acteurs auxquels l'entreprise s'est associée ou dont Lobodis a pris l'initiative.

Ainsi le comité s'attachera à bien identifier les coopérations suivantes de Lobodis, sources d'impacts positifs sur l'économie locale et sur l'environnement :

- Le GIE de transport des chargeurs de la Pointe (acteurs de la Bretagne)
- Le partenariat avec le fabricant de machines à café installé à Mayenne
- Le projet de transport à la voile, Windcoop, dont Lobodis est sociétaire (Lorient)
- Le projet pilote de maillage d'une prestation de service pour la pause-café des entreprises des Côtes d'Armor avec des Esat de proximité dans le département

6. Inspirer la transition de notre écosystème en étant pionnier en matière de responsabilité sociale

6.1 Les objectifs et indicateurs

Être pionnier ou précurseur en matière de transition sociale et environnementale, c'est aussi partager le projet, ses impacts, les rendre visibles et les communiquer auprès des parties prenantes de l'entreprise.

Ces parties prenantes constituent l'écosystème de Lobodis et l'ambition a toujours été de partager avec sincérité, d'inspirer et de s'inspirer, « d'embarquer à bord ».

Les membres du Comop (comité opérationnel) de Lobodis sont mobilisés et se font acteurs et actrices de projets et groupes de travail dans des réseaux apprenants : Max Havelaar France, le Syndicat du café, Produit en Bretagne, la FEEF, Bretagne Supply Chain, le Synabio ;

La direction de l'entreprise contribue au comité stratégique du groupe familial Ricardo et y mène sa mission de « poisson pilote » en matière

Tenant cette ligne, Lobodis a rejoint la communauté des EAM (CEMER) et a souhaité aller plus loin en s'attachant à coopérer à des initiatives collectives qui ont pour objectif l'intérêt général ou la recherche d'impact positif sur la Société. Pour créer une dynamique, **Lobodis s'est objectifé de s'associer à une initiative nouvelle chaque année.**

Inspirer la transition sociale et environnementale, c'est aussi expliquer, informer et prendre la parole.

Notre objectif est d'organiser ou de contribuer à au moins 10 moments d'échange sur les thématiques sociales et environnementales (tables rondes, réception de groupe d'étudiants, colloques...)

6.2 Les résultats

Création de partenariats à impact avec des acteurs partageant nos valeurs : 4

Nombre d'interventions de Lobodis (prise de parole, réceptions ou visites d'écoles...) : 12

6.3 L'avis du comité de mission sur l'objectif statutaire PD6

Le comité de mission note avec intérêt l'agrandissement du rayon d'influence de l'entreprise et de la sollicitation de son expertise. Ce qui est significatif est la poursuite par Frédéric Lerebour de son mandat d'administrateur de l'association Produit en Bretagne et sa nomination comme vice-président en charge de la Responsabilité Sociétale des Entreprises ou bien encore, le fait que , Frédéric Lerebour ait rejoint en juin 2023, le conseil d'administration d'ICUAL, Collectif régional du réseau Différent et compétent, tête de réseau d'Un Avenir après le travail, dont les champs d'expertise sont l'accompagnement à la professionnalisation des acteurs du médico-social ou du social et Le développement des compétences des usagers via notamment la RAE, et faisant ainsi de Lobodis la première entreprise française du milieu ordinaire à rejoindre le collectif Différent et Compétent.

La mobilisation des membres du Comop pour contribuer aux nouveaux partenariats et la dynamique lancée par la création du Collectif de PME « Act&Respect » au sein du groupe Ricardo ouvre de belles perspectives pour 2024.

Le comité recommande cependant de travailler à créer des points d'échanges avec les grands comptes de l'entreprise pour leur partager le projet de transformation de l'entreprise et ainsi imaginer les nouvelles voies d'un commerce responsable.

7. Perspectives 2024

Au cours de l'année 2023, le parcours proposé par la convention des entreprises pour le climat a permis de déterminer les leviers de redirection pour rentrer dans les limites planétaires et ainsi d'appréhender une transition de l'entreprise vers la post-croissance. Il s'agit là d'un travail stratégique d'ampleur et de long terme mais obligatoire car ramener ses externalités négatives à leur limites incompressibles est une étape obligatoire mais rentrer dans les limites planétaires ne peut passer que par des renoncements, des redirections stratégiques et d'innovation globale vers l'objectif de prospérité.

Un nouveau cap

Dès 2030, ramener les externalités négatives à leur valeur incompressible. En 2033, être une société à mission, prospère, un modèle par sa gouvernance. Être une société qui prend en compte le vivant dans ses activités en poursuivant l'ambition régénérative pour permettre à tous de vivre intensément en consommant nos boissons.

Quatre leviers de redirection :

- 1. Innovation et sobriété.** Utiliser nos apprentissages, faire évoluer notre savoir-faire de torréfacteur pour proposer des produits et des services en s'appuyant sur des solutions sobres et pérennes (énergie, indice de réparabilité, réemploi, mutualisation logistique, etc).
- 2. Agriculture Régénérative.** Rechercher toute coopération pour accompagner les organisations de producteurs à accélérer la mise en œuvre de pratiques agricoles régénératives dans nos terroirs d'approvisionnement. Formaliser et superviser l'ingénierie de ces projets collectifs. Conditionner ces pratiques et modalités à tout nouveau partenariat.
- 3. Réinventer la chaîne de valeur et imaginer de nouveaux circuits de distribution.** Repenser les relations commerciales actuelles en proposant des coopérations sur des nouveaux modèles. Créer un nouveau champ commercial serviciel et issu de l'hybridation.
- 4. Devenir une entreprise passerelle de l'inclusion.** Garantir un parcours collaborateur apportant une utilité sociale & économique concrète et positive à tous.

A la vue des premiers éléments en sa possession le comité de mission n'a pas noté d'injonctions contradictoires entre les objectifs statutaires, les leviers de redirection et les plans de transformations associés issus de ces travaux. Le comité se félicite de ce nouveau cap et sera force de proposition pour cadrer son pilotage et son monitoring avec des indicateurs ajustés et permettant de visualiser l'atteinte des paliers nécessaires à aux objectifs long terme.



Conclusion du rapport intermédiaire d'audit de Bureau Véritas de juillet 2023

« Nous formulons une assurance raisonnable de tangibilité et de cohérence sur les engagements et processus de l'entreprise, au regard de 18 des 24 Principes d'Action (PA) sous revue, aucun PA n'ayant été exclu. L'entreprise évaluée a notamment démontré ses engagements forts sur les enjeux liés aux aspects Gouvernance avec notamment son statut d'Entreprise à mission récent, Respect des droits des personnes qui fait partie intégrante de son ADN, Relations et conditions de travail responsables. Viser le développement local et l'intérêt général, sujets sur lesquels elle a identifié ses pratiques et déployé des actions significatives.

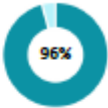

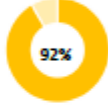
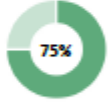


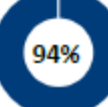
Nous formulons une assurance partielle sur 6 des 24 PA sous revue. Ceux-ci correspondent aux PA relatifs aux thématiques de conformité RGPD, protection des données personnelles, d'une démarche plus structurée sur le plan environnemental. Il y a un foisonnement de projets avec un risque de dispersion des énergies et des moyens humains, matériels et financiers limités par la taille de l'entreprise d'où une structuration plus forte à mener.

Nous ne formulons aucune assurance faible, sur aucun Principe d'Action sous revue »





Conclusion de l'audit ECOCERT environnement en date du 28/09/2023

RESULTAT GLOBAL		
	Thèmes	Maturité
1	Gouvernance et Ethique	 96%
2	Empreinte territoire	 100%
3	Empreinte Emploi : Emploi sur son territoire, gestion des femmes et des hommes dans l'entreprise	 92%
4	Gestion et préservation de l'environnement	 75%
5	Loyauté des pratiques le long de la chaîne de valeur	 100%
6	Anticiper et prendre en compte les attentes clients & consommateurs	 100%
PERFORMANCE GLOBALE		 94%